



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Brest, le 31 août 2016



DIRECTION DU PERSONNEL  
MILITAIRE DE LA MARINE

Centre d'instruction naval de Brest

État-major

École des mousses

Le capitaine de frégate Thomas Sécher  
directeur de l'École des mousses

à

Monsieur Bernard Marcq,  
Président de l'amicale Pupilles Mousses

*Monsieur,*

Ayant pris il y a quelques jours les fonctions de directeur de l'école des mousses, en remplacement du commandant Lebouché, je me permets de vous écrire afin de me présenter et d'évoquer les dossiers en cours.

Ancien non de l'école des mousses, mais de l'école de Maistrance, j'ai débuté ma carrière comme second-maître mécanicien, avant d'être admis à l'École Militaire de la Flotte en 1997.

De spécialité Energie, je suis également titulaire du brevet de quart passerelle, ce qui m'a permis d'alterner des postes en machine et en passerelle, et de commander un bâtiment hydrographique, le BH La Pérouse. Breveté de l'École de Guerre, j'ai également fait un poste en état-major à Paris, et deux passages à l'École navale, le dernier juste avant de prendre mes fonctions à l'école des mousses.

J'ai découvert depuis ma prise de fonction le rôle majeur que joue votre association (en la personne, notamment, de Christian Bancharel) auprès de notre école, pour nous permettre de remplir au mieux notre devoir de mémoire, et pour nous assister en de nombreuses occasions, notamment le choix, chaque année, du nom de baptême de la promotion.

L'**agenda** de cette rentrée, pour l'école, est aujourd'hui calé comme suit :


- 1<sup>er</sup> septembre : rentrée de l'antenne de Cherbourg ;
- 5 septembre : rentrée des mousses ;
- 7 septembre : signature des contrats à Brest ;
- 27 septembre : cérémonie d'inauguration de l'antenne de Cherbourg ;
- 3 octobre : cérémonie de remise des bâchis ;
- 26 octobre : cérémonie de remise des fanions ;
- 12 novembre : commémoration des 50 ans du CIN ;
- 26 novembre : présentation aux drapeaux.

Vous êtes bien évidemment, tout comme les membres de votre amicale, le bienvenu à chacune des cérémonies ci-dessous. Cependant, compte-tenu du contexte sécuritaire, il conviendra de nous en faire part avec un préavis de l'ordre d'une semaine, pour satisfaire aux exigences de protection.

Par ailleurs, vous avez sollicité le commandant du CIN, par lettre du 1<sup>er</sup> juin, au sujet des retrouvailles de votre amicale à Toulon, à la mi-mai 2017. Je suis au regret, malheureusement, de devoir décliner votre invitation à la célébration du 14 mai, car les contraintes logistiques et financières de l'envoi d'une délégation de militaires mineurs sont particulièrement lourdes.

J'espère avoir d'autres occasions de soutenir l'action de votre association, sans laquelle l'école des moussettes aurait eu bien du mal à reconstruire son patrimoine et son espace tradition.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression  
de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a stylized, cursive flourish.